



La Mairie de Crolles recrute

UN REGISSEUR/ REGISSEUSE DE SPECTACLE OPTION LUMIERE (H/F)

En contrat d'apprentissage de 3 ans

8247 habitants

Budget de fonctionnement : 23.69 millions d'euros

Budget d'investissement : 17.85 millions d'euros

PROFIL RECHERCHE

Situé entre Grenoble et Chambéry, au cœur de la vallée du Grésivaudan, la Ville de Crolles recrute en contrat d'apprentissage en alternance un Régisseur lumière (H/F) niveau DNMADE – Spectacle – Spécialité lumière.

Sous l'autorité directe du responsable du pôle culturel, le technicien (H/F) sera accueilli(e) dès la rentrée de septembre 2022 pendant 3 ans au sein du pôle culture localisé à l'Espace Paul Jargot.

MISSIONS / FORMATION

Le technicien (H/F) en contrat d'apprentissage, apprendra entre autres à

- Préparer, vérifier et installer le matériel d'éclairage
- Régler les équipements, régie lumière
- Assister les régisseurs techniques...

CONDITIONS D'EXERCICE DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Accueil au sein de l'Espace Paul Jargot, centre culturel pluridisciplinaire de 2600 m² doté d'une salle de spectacle de 400 places qui a pour vocation d'accueillir une programmation privilégiant la médiation entre public, artistes et acteurs culturels de tous les domaines artistiques (25 spectacles en moyennes).

Permis B apprécié ou possibilité de se déplacer en soirée

Contraintes horaires : travail en soirée, le week-end

CANDIDATURES

Les candidatures (CV et lettres de motivations) sont à transmettre **en PDF** jusqu'au **31 mai 2022** à

Monsieur le Maire, Place de la Mairie, 38920 CROLLES ou par mail à :

recrutement@ville-crolles.fr

Renseignements complémentaires : David Principe, responsable de la régie au 06.78.45.33.53